

Programme de la Formation
ARCHITECTURE ET GÉOBIOLOGIE

2 jours soit 14 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Module	Dates	Lieux
Module 1 - Initiation à la géobiologie	mardi 27 novembre 2018	La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes
Module 2 - Perfectionnement en géobiologie	mercredi 28 novembre 2018	La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes

CONTEXTE GÉNÉRAL

Avant même de concevoir un bâtiment, il est important d'étudier le terrain et l'implantation sur celui-ci. Pour cela, il est nécessaire de reconnaître les premiers signes de déséquilibre de l'habitat/du lieu, d'origine naturelle (perturbations venant de la terre) ou artificielle (perturbations créées par l'homme), discipline que l'on nomme la Géobiologie.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les bases théoriques en géobiologie naturelle et artificielle. Ils auront également découvert les outils et appareils de diagnostic.

PRISE EN CHARGE

FORMATION 2 JOURS ou MODULE À LA CARTE

Les formations du Gep'atlantique sont prises en charge par les OPCA et Fonds d'Assurance Formation :

- o **Salariés des entreprises d'architecture** : Les formations sont prises en charges par Actalians.
- o **Professions libérales** : Les formations sont prises en charges par le FIF PL.
- o **Autres acteurs du cadre de vie** : Fafiec, Fafcea, Constructys mais aussi Agefos, Opcalia...
- o **Demandeurs d'emploi** : possibilité de financement par pole emploi.

NB : Toute demande de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne avant le début de la formation.

Nous pouvons vous aider à construire votre plan de formation annuel et restons à votre disposition pour tout renseignement concernant le financement de la formation (07 64 07 34 41).

PUBLIC CIBLE

Architectes et collaborateurs d'agence, acteurs du cadre de vie, professionnels de la santé et de l'environnement, toute personne désirant découvrir la géobiologie.

Module
Module 1 - Initiation à la géobiologie

1 jour soit 7 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Date(s) : mardi 27 novembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Lieu : La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Acquérir les bases théoriques en géobiologie naturelle et artificielle
- Découvrir les outils et appareils de diagnostic

FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie - Architecte DPLG - Diplômée de l'Ecole Européenne de Géobiologie

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage concret et participatif alternant théorie et pratique
Support de cours papier remis au stagiaire
Instruments de détection et de mesure physique (champ électrique et magnétique 50HZ, hyperfréquences)

PROGRAMME

Matin

Géobiologie naturelle (perturbations venant de la terre)

- Qu'est-ce que la géobiologie ?
- Les réseaux telluriques naturels
- Cours d'eau, failles sèches et humides
- Effets sur l'organisme
- Moyens de détection et de mesures (cadrans, pendule, baguettes, mains...)
- Moyens de protection

Après-midi

Géobiologie artificielle (perturbations créées par l'homme)

- Pollutions électriques et électromagnétiques (basses et hautes fréquences)
- Pathologies générées et seuils d'influence
- Moyens de détection et exercices pratiques
- Moyens de protection, matériaux sains et plantes dépolluantes

Module
Module 2 - Perfectionnement en géobiologie

1 jour soit 7 heures de formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Date(s) : mercredi 28 novembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Lieu : La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Savoir mettre en pratique des méthodes de diagnostics en géobiologie naturelle et artificielle avec utilisation des outils de détection
- Connaître les remèdes : théorie et mise en pratique sur cas concret

FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie - Architecte DPLG - Diplômée de l'Ecole Européenne de Géobiologie

PROGRAMME

Matin

- Rappel rapide des bases en géobiologie naturelle (perturbations venant de la terre)
- Présentation des outils de détection en géobiologie naturelle et utilisation en salle
- Rappel des bases en géobiologie artificielle (perturbations créées par l'homme)
- Présentation des outils de détection en géobiologie artificielle et utilisation en salle
- Les remèdes : découverte des correctifs sur les réseaux

Après-midi

- Cas concret : réalisation de l'expertise d'un lieu en géobiologie naturelle (en intérieur ou extérieur selon les conditions météorologiques)
- Détection en géobiologie naturelle et retranscription sur plans
- Mise en place de correctifs, mesure des valeurs
- Analyse et synthèse

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Gep'atlantique Bretagne & Pays de Loire 2, place Victor Mangin 44200 Nantes
07.64.07.34.41 - gep-atlantique@wanadoo.fr

FORMATION : ARCHITECTURE ET GÉOBIOLOGIE

Module	Dates	Lieux
Module 1 - Initiation à la géobiologie	mardi 27 novembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes
Module 2 - Perfectionnement en géobiologie	mercredi 28 novembre 2018, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	La Maison des Associations - 6, cours des Alliés 35000 Rennes

Durée : 2 jours soit 14 heures

Places limitées à : 15

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Téléphone :**

E-mail personnel : *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Ancienneté dans l'entreprise : **Numéro de sécurité sociale :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

Mode d'exercice :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Demande de subrogation : Oui / Non

Nom de l'organisme de prise en charge :

- ACTALIANS
- AFDAS - Délégation Centre-Ouest
- AGEFICE
- CONSTRUCTYS
- FAFCEA
- FAFIEC
- FIF PL
- PÔLE EMPLOI BRETAGNE - Plateforme Formation-Prestations
- PÔLE EMPLOI PAYS DE LOIRE - Service Allocations Formations
- UNIFORMATION
- Autre :

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : Module 1 - Initiation à la géobiologie		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	Tarif inter entreprise	350,00 € HT / 420,00 € TTC €
Module 2 : Module 2 - Perfectionnement en géobiologie		7h / 1 jour	
Coût pédagogique	Tarif inter entreprise	350,00 € HT / 420,00 € TTC €
	Formation 2 jours	600,00 € HT / 720,00 € TTC €
TOTAL		 €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par le Gep'atlantique.

2 - Inscription

Toute inscription nécessite le **renvoi du bulletin d'inscription** dûment renseigné avant la date de début de stage, au Gep'atlantique.

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit être **accompagnée ou confirmée par le règlement par chèque** ou par virement du montant TTC correspondant, ou d'une lettre valant commande pour les administrations.

Le règlement par chèque est encaissé à l'issue de la formation mais vous pouvez, si vous le désirez, mentionner une date ultérieure d'encaissement, à réception de la prise en charge par exemple. **Sans cette mention contraire, le chèque sera automatiquement encaissé à l'issue de la session.**

Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire (FIF PL ou OPCA PL) refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit une convention de formation simplifiée accompagnée d'un devis, d'une fiche pédagogique et d'un dossier de prise en charge.

A l'issue de la prestation, une facture acquittée sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence et attestation de fin de formation).

4 - Prix

Le prix hors taxes des actions de formation est celui figurant dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire.

5 - Modalités de paiement

Elles seront précisées dans la convention de formation.

6 - Report/Annulation

Du fait du Gep'atlantique :

Le Gep'atlantique se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, le GEP'Atlantique reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

Du fait du stagiaire :

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, courrier électronique ou télécopies, reçues plus de 15 jours avant le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'inscription d'un montant égal à 30% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal, courrier électronique ou télécopies, reçues moins de 15 jours avant le début de l'action de formation, ainsi que les demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'annulation d'un montant égal à 40% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

De plus le GEP'Atlantique, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

7 - Clause de confidentialité

Les informations collectées auprès des entreprises et des stagiaires individuels dans le cadre du bulletin d'inscription ne font l'objet d'aucune diffusion.

8 - Règlement des litiges

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, le Gep'atlantique et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Nantes.